

# Fiche de présentation N°4

## LOT ET GARONNE (47)

---

Type de carrière : Gravière – Roche meuble

Type de réaménagement : Espace à vocation environnementale  
Plan d'eau, bâtiment d'accueil du public et circuit pédagogique

---

1- Date de visite :

Visite du 14 juin 2019 accompagné de l'exploitant et du paysagiste-concepteur

2- Fiche technique :

**En exploitation** : Carrière à ciel ouvert de roche meuble.

**Superficie** : De l'ordre de 45 ha.

**Volume** : Production moyenne autorisée de 200 000 tonnes/an.

**Date de remise en état** : Carrière encore en exploitation. La remise en état est progressive en cours d'exploitation y compris le projet paysager. Élaboration d'une étude paysagère spécifique pour la demande d'autorisation.

**Propriétaire actuel** : L'exploitant n'est pas le propriétaire.

**Ouverture au public** : Site privé actuellement fermé au public. Le site sera ouvert partiellement après remise en état.

3- Type de paysage

La carrière se situe dans un fond de vallée ample avec des terrasses formant une plaine cultivée, où circule un puissant fleuve, bordé de coteaux dissymétriques cadrant un couloir de communication très habité.



Photo aérienne de 2017 – Source : Géoportail

Au niveau de la plaine, l'occupation des sols essentiellement agricole a façonné un paysage très ouvert, composé d'une mosaïque de surfaces cultivées et d'un maillage discontinu de haies, de bois et de peupleraies, ainsi que de plantations soulignant fossés, ruisseaux, canal et fleuve.



*Au pied des coteaux, la terrasse et son urbanisation diffuse, en arrière plan la plaine alluviale agricole à l'habitat ponctuel  
Extrait de l'étude paysagère*

La réduction de l'impact visuel de la carrière s'appuie principalement sur l'inscription du site dans la plaine densément végétalisée : cortège végétal du fleuve et alignement de platanes du canal.

De part et d'autre du site, peupleraies, vergers et serres se combinent avec des haies basses pour masquer en grande partie les stockages provisoires de matériaux.



*Depuis les voies ou les fermes, la carrière est peu perceptible - Source : Google Earth/Géoportail*

**Vues depuis l'extérieur :** Il convient de distinguer les perceptions visuelles proches aux abords du site et lointaines depuis les coteaux.

- Depuis les hameaux et les routes proches, perception partielle du site qui se combine avec bâti et végétal.
- Depuis les coteaux, le site est peu repérable compte tenu de différents paramètres : l'éloignement de ces points de vue, la brume de beau temps fréquente et les surfaces brillantes des cultures sous abris.



*Vue depuis les coteaux nord (156m NGF) le site de la carrière en rouge – Extrait Etude Paysagère*

**Vue depuis les riverains :** Peu de vues, si ce n'est depuis les champs côté route d'accès, où l'installation et stocks émergent au-dessus de la haie qui limite le site.

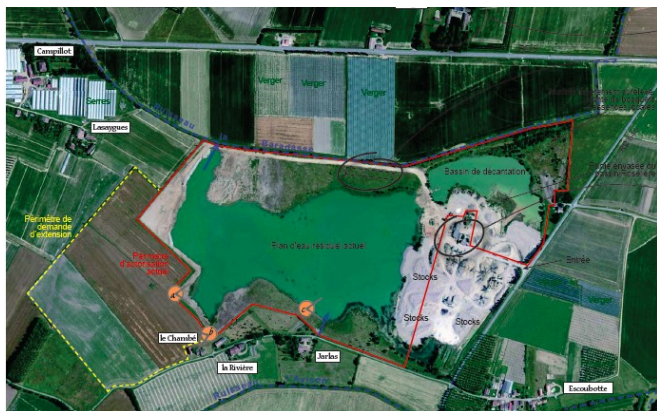
Un rideau végétal masque la carrière depuis le château situé à proximité, monument historique inscrit.



*Vue depuis les champs au niveau de la route d'accès (Photos Françoise Gaillard)*

#### 4- Description de l'aménagement

- Carrière encore en exploitation avec un projet d'extension Sud-Ouest.
- Remise en état finale à vocation environnementale avec un plan d'eau de 30 ha et le développement d'une activité pédagogique orientée autour de la découverte des milieux naturels et principalement les oiseaux.
  - Déjà réalisé : Plantation d'une haie de feuillus sur la bande de 10 mètres en limite Ouest et Nord-Ouest du projet d'extension, profilage des berges et plantations au fur et à mesure de la mise en eau et réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole pour accueillir le public ;
  - Par la suite, poursuite de la haie feuillue limitrophe et du profilage des berges, aménagement de promenade et d'affûts d'observation pour le public. Plantation d'arbres remarquables sur l'« île aux grands conifères ».



*Plans du diagnostic état initial et du projet de réaménagement final – Extraits de l'étude paysagère*

#### 5- Points forts

Globalement, ce « projet paysager » a plusieurs qualités majeures :

- Au-delà de l'étude paysagère préalable, la mission du paysagiste-concepteur a été étendue à des interventions de suivi et de maîtrise d'œuvre, afin de maîtriser, adapter avec savoir-faire et cohérence l'ensemble des actions paysagères définies par le « projet-cadre » initial dans le cadre de l'autorisation d'exploiter ;
  - Il s'appuie sur une vision élargie du « grand paysage », et se réfère aux données de « l'Atlas paysager » existant sur ce secteur en se référant aux bras morts du fleuve ;
  - Il prend ensuite en compte les différentes échelles d'approche, et plus particulièrement les échelles de proximité avec les éléments directement environnants : hameaux, fermes,

parcellaire bocager, voies, etc. Les aménagements paysagers sur la périphérie du site au Sud assurent une intégration de qualité avec les composantes du paysage de proximité ;

- Il s'accorde de manière coordonnée et adaptée aux différentes phases d'exploitation, et s'inscrit dans un processus de mise en œuvre dynamique sur le court, le moyen et le long terme.



*Profilage des berges (Photos : Françoise GAILLARD)*

*Le plan d'eau est propice à l'accueil des oiseaux migrateurs. Différents types de profilage des berges permettront de créer une mosaïque d'habitats leur permettant de nicher.*



*Les limites du terrain sont matérialisées par une clôture discrète (Photos : Françoise Gaillard)*



*Vues depuis le site sur le village avec un premier plan de serres et une interface végétale dense qui limite les co-visibilités (Photos : Françoise Gaillard)*

→ La qualité du bâti apporte du cachet au secteur d'accueil.



*Les bâtiments d'exploitation et le stockage à proximité de l'accès (Photos : Françoise GAILLARD)*



*vue lointaine sur le bâtiment (Photos : Françoise GAILLARD)*

→ Le suivi écologique et paysager qui assure une possibilité d'échange constructive avec les riverains et les acteurs locaux.

## 6- Pistes d'amélioration

→ Des abords à soigner sur une partie du périmètre du site :

Les haies actuelles implantées en bord de la route départementale et du chemin rurale ne permet pas une bonne insertion de la carrière dans son paysage. La multiplicité des types de haie rectiligne et la juxtaposition de végétaux de type naturel et ornemental, caducs et persistants, attirent l'œil et tendent à accentuer le côté artificiel de cette limite. Le remplacement par une haie composée d'essences locales variées reproduisant d'avantage les éléments paysagers environnants permettrait de soigner davantage la vitrine de cette activité le long de la route.



*De gauche à droite plantations d'essences locales, haie taillée persistante et composition mixte avec des peupliers (Photos : Françoise GAILLARD)*



*Limite végétale actuelle composite au niveau des installations, depuis un chemin rural (photos : Françoise GAILLARD)*

→ **Accueil du public :**



*Vues lointaines et proches des aménagements et du bâtiment d'accueil du public (Photos : Françoise GAILLARD)*

La terrasse en surplomb du plan d'eau, le parking et les plantations de type urbain sont en décalage avec la qualité et l'esprit nature.

Un aménagement sans modelé supplémentaire entre le bâtiment et le plan d'eau serait plus adapté à la nécessité de discrétion du public pour observer les oiseaux sans les déranger.

## 7- Préconisations proposées pour les remises en état de ce type de carrière

**Caler la forme des plans d'eau sur la géomorphologie de la vallée :** Il convient de caler le projet de réaménagement à l'échelle du grand paysage (géomorphologie, relief, hydrologie, points de vue) de la vallée. À cet effet les plans d'eau devront avoir une forme allongée dans le sens de la vallée, pouvant évoquer des bras morts du cours d'eau. Tout étang ayant une forme allongée perpendiculaire au cours d'eau sera proscrit.

**Formes du bassin :** Privilégier des bassins aux formes simples, qui puissent évoquer des étangs « naturels » : éviter les îles, presqu'îles, les digues entre deux bassins, les formes complexes avec de nombreux redans qui paraissent artificiels. La création de milieux naturels variés pour la faune et la flore peut être obtenue en jouant simplement sur les hauteurs d'eau et les pentes, sans pour autant aboutir à des formes de plan d'eau inutilement complexes.

**Berges du bassin :** Éviter autant que possible les berges en pente forte (sauf pour l'accueil des hirondelles de rivage) qui peuvent poser des problèmes de sécurité en cas de chute dans le bassin. Cela ne facilite pas non plus l'entretien de la végétation des berges. Privilégier des pentes douces pouvant être entretenues par un engin mécanisé. Les pentes devront autant que possible s'approcher des 10% et ne pourront excéder 30%. Cette variété des profils de berges permet de plus l'installation de différents milieux naturels sans recourir à une multiplication de redans, d'îles et autres formes complexes.

**Étudier les éventuels impacts cumulés afin d'éviter le mitage par les plans d'eau :** Certains secteurs de vallée sont déjà marqués par les traces de l'exploitation de plusieurs gravières. Celles-ci peuvent laisser derrière elles une succession d'étangs dont les formes complexes ne laissent aucun doute sur leur nature artificielle. Cette accumulation conduit parfois localement à un mitage paysager par les étangs et les boisements qui s'y intercalent. Le paysage se brouille et perd alors sa cohérence et sa lisibilité. Dans ces conditions l'effet cumulatif de toute nouvelle carrière doit être étudié.

**La nécessité de prévoir une gestion régulière de la végétation dans plans d'eau et des fonds humides :** La gestion régulière de la végétation est essentielle en fond de vallée, car la présence de fonds humides rend la croissance des végétaux très dynamique et en particulier les saules et les peupliers. Quelques années sans entretien suffisent à refermer totalement les vues autour des bassins et à couper ainsi le paysage de la vallée. Ce point doit particulièrement être pris en compte pour les éventuels îlots dont la gestion est particulièrement difficile vu la nécessité d'y accéder en barque.

**Des actions de remodelage appropriées à des vocations futures :** Une fois stabilisés, les espaces peuvent retrouver une seconde vocation combinant à la fois des zones d'accueil du public, et l'installation d'espaces à vocation agricole (pâturage ; prairie de fauche, etc.), assurant une gestion durable du site.

**L'accueil du public, une déclinaison du projet global :** Les aménagements liés à l'accueil du public, même s'ils ne sont pas réalisés dans le cadre des travaux de la carrière, doivent se fonder en termes de terrassement, de discrétion et de sobriété d'aménagement notamment dans le cas de secteurs d'observation de faune sauvage. Les aménagements liés à l'accueil du public doivent se concevoir comme une déclinaison du projet global.

**Une « gestion raisonnée » des terres végétales :** Les terres végétales de découverte sont à stocker, et à traiter suivant les « règles de l'Art » afin d'assurer la réussite des réaménagements futurs. Une véritable stratégie de végétalisation est à imaginer et à coordonner, permettant de combiner des zones de reconquête naturelle « sur sols pauvres », et des secteurs plantés (ou engazonnés) plus contrôlés avec apport de terres végétales.

**Un projet paysager accordé au contexte :** La conception du projet a tout avantage à s'appuyer sur les formes paysagères environnantes courantes (haies ; bosquets ; bois ; etc.) et sur une palette végétale à la fois locale et adaptée aux contraintes pédologiques des sols en place après exploitation.

**Les clôtures, un enjeu d'intégration majeur :** Le traitement soigné des espaces de transition en bordure d'un site de carrière est déterminant pour une bonne insertion : une clôture positionnée en léger retrait des chemins et routes existants, et traitée de manière similaire aux clôtures courantes dans les paysages environnants est un atout d'insertion douce et non ségrégative.

**Soigner les limites des sites le long des voies :** Il est important de présenter sur les limites du site des espaces de qualité. On évitera donc de positionner sur les bordures de l'emprise des espaces de stockage de matériaux qui donneraient une image peu flatteuse de l'entreprise. De même lorsque des plantations sont effectuées afin d'atténuer l'impact visuel de la carrière celles-ci devront être réalisées avec des essences locales permettant une meilleure insertion paysagère. Avoir un espace suffisant pour mettre en place une organisation végétale de type naturel.